

	Assos	Oudonnais	Autres
Podium – caution 100 €	gratuit		136,8
(loué uniquement aux associations)			
Stand sans bâche	gratuit	8,0	15,0
Bâche	gratuit	11,0	12,0
Bâche chapiteau	gratuit	21,0	23,0
Chapiteau 36 m <sup>2</sup> (4X1 stand)	gratuit	32,0	58,0
Chapiteau 58-839 (1)	133,0		
Chapiteau 72 m <sup>2</sup> (8X1 stand)	gratuit	64,0	117,0
Parquet 36 m <sup>2</sup> (4 surfaces de stand)	gratuit	30,0	35,0
Table avec tréteaux	gratuit	3,0	5,0
Banc	gratuit	0,6	0,6
Chaise	gratuit	0,4	0,4
Réchaud friteuse	gratuit	7,0	13,0
Barbecue	gratuit	6,0	13,0
Roulotte WC	gratuit	105,0	217,0
Sono (caution 150 €)	45,0	45,0	
Plateau de 49 verres (nettoyage compris)	gratuit	8,0	
Tasse (location à l'unité)	gratuit	0,5	
Tasse /Verre (perte ou casse)	1,0	1,0	
Barrière	gratuit	2,0	3,0
Remorque + 65 barrières de 2m (2)	gratuit		109,1

(1) Le chapiteau de 60 m<sup>2</sup> aux associations oudonnaises ou aux Associations organisant des manifestations sur la commune aux conditions suivantes :

- une caution de 1 000 € sera demandée,
- les associations s'engagent à ce que huit bénévoles soient présents pour le montage du chapiteau,
- un employé communal sera présent lors du montage et du démontage,
- une seule location est possible par association et par an.

(2) Tout locataire devra verser une caution de 500 €.

Une convention devra être signée avec les utilisateurs lors du prêt ou de la location, de manière à se garantir que le conducteur a le permis suffisant si besoin, et que le véhicule est bien assuré.